

**COMMISSION ADMINISTRATIVE POUR LA SÉCURITÉ SOCIALE DES TRAVAILLEURS
MIGRANTS**

(2009/C 213/05)

Les coûts moyens *annuels* ne tiennent pas compte de la réduction de 20 % prévue par l'article 94, paragraphe 2, et l'article 95, paragraphe 2, du règlement (CEE) n° 574/72 du Conseil ⁽¹⁾.

Les coûts moyens *mensuels nets* ont été réduits de 20 %.

COÛTS MOYENS DES PRESTATIONS EN NATURE — 2004

I. Application de l'article 94 du règlement (CEE) n° 574/72

Les montants à rembourser pour les prestations en nature fournies en 2004 **aux membres de la famille** visés à l'article 19, paragraphe 2, du règlement (CEE) n° 1408/71 ⁽²⁾ seront déterminés sur la base des coûts moyens suivants:

	Coûts annuels	Montant mensuel net
Royaume-Uni	1 526,30 GBP	101,75 GBP

II. Application de l'article 95 du règlement (CEE) n° 574/72

Les montants à rembourser concernant les prestations en nature servies en 2004 au titre des articles 28 et 28 *bis* du règlement (CEE) n° 1408/71 seront déterminés sur la base des coûts moyens suivants (**uniquement par tête** à partir de 2002):

	Coûts annuels	Montant mensuel net
Royaume-Uni	2 820,56 GBP	188,04 GBP

COÛTS MOYENS DES PRESTATIONS EN NATURE — 2005

I. Application de l'article 94 du règlement (CEE) n° 574/72

Les montants à rembourser concernant les prestations en nature servies en 2005 **aux membres de la famille** visés à l'article 19, paragraphe 2, du règlement (CEE) n° 1408/71 seront déterminés sur la base des coûts moyens suivants:

	Coûts annuels	Montant mensuel net
Finlande (par tête)	1 140,04 EUR	76,00 EUR
— Membres de la famille de travailleurs sans considération d'âge		
— Titulaires de pensions de moins de 65 ans		
— Membres de la famille de titulaires de pensions âgés de moins de 65 ans		
Royaume-Uni	1 638,99 GBP	109,27 GBP

II. Application de l'article 95 du règlement (CEE) n° 574/72

Les montants à rembourser concernant les prestations en nature servies en 2005 au titre des articles 28 et 28 *bis* du règlement (CEE) n° 1408/71 seront déterminés sur la base des coûts moyens suivants (**uniquement par tête** à compter de 2002):

⁽¹⁾ JO L 74 du 27.3.1972, p. 1.

⁽²⁾ JO L 149 du 5.7.1971, p. 2.

	Coûts annuels	Montant mensuel net
Finlande	3 799,91 EUR	253,33 EUR
— Titulaires de pensions âgés de 65 ans et plus		
— Membres de la famille de titulaires de pensions âgés de 65 ans et plus		
Royaume-Uni	3 029,41 GBP	201,96 GBP

COÛTS MOYENS DES PRESTATIONS EN NATURE — 2006

I. Application de l'article 94 du règlement (CEE) n° 574/72

Les montants à rembourser concernant les prestations en nature servies en 2006 **aux membres de la famille** visés à l'article 19, paragraphe 2, du règlement (CEE) n° 1408/71 seront déterminés sur la base des coûts moyens suivants:

	Coûts annuels	Montant mensuel net
Grèce	1 086,47 EUR	72,43 EUR
Italie	2 280,78 EUR	152,05 EUR
Hongrie (par tête)	86 507 HUF	5 767 HUF
— Membres de la famille de travailleurs âgés de moins de 65 ans		
— Titulaires de pensions de moins de 65 ans		
— Membres de la famille de titulaires de pensions âgés de moins de 65 ans		
Suède	15 249,87 SEK	1 016,66 SEK
Royaume-Uni	1 637,29 GBP	109,15 GBP

II. Application de l'article 95 du règlement (CEE) n° 574/72

Les montants à rembourser concernant les prestations en nature servies en 2006 au titre des articles 28 et 28 bis du règlement (CEE) n° 1408/71 seront déterminés sur la base des coûts moyens suivants (**uniquement par tête** à compter de 2002):

	Coûts annuels	Montant mensuel net
Grèce	2 169,08 EUR	144,61 EUR
Italie	2 704,45 EUR	180,30 EUR
Hongrie	263 465 HUF	17 564 HUF
— Membres de la famille de travailleurs âgés de 65 ans et plus		
— Titulaires de pensions âgés de 65 ans et plus		
— Membres de la famille de titulaires de pensions âgés de 65 ans et plus		
Suède	42 558,03 SEK	2 837,20 SEK
Royaume-Uni	3 133,50 GBP	208,90 GBP

COÛTS MOYENS DES PRESTATIONS EN NATURE — 2007

I. Application de l'article 94 du règlement (CEE) n° 574/72

Les montants à rembourser concernant les prestations en nature servies en 2007 **aux membres de la famille** visés à l'article 19, paragraphe 2, du règlement (CEE) n° 1408/71 seront déterminés sur la base des coûts moyens suivants:

	Coûts annuels	Montant mensuel net
Belgique	1 448,77 EUR	96,58 EUR
Allemagne (par tête-par membre de la famille d'un travailleur)	1 153,25 EUR	76,88 EUR
Estonie (par tête)	5 156,94 EEK	343,80 EEK
— Membres de la famille de travailleurs âgés de moins de 63 ans		
— Titulaires de pensions de moins de 63 ans		
— Membres de la famille de titulaires de pensions âgés de moins de 63 ans		
France	2 216,92 EUR	147,79 EUR
Luxembourg	2 594,83 EUR	172,99 EUR
Hongrie (par tête)	80 072 HUF	5 338 HUF
— Membres de la famille de travailleurs âgés de moins de 65 ans		
— Titulaires de pensions de moins de 65 ans		
— Membres de la famille de titulaires de pensions âgés de moins de 65 ans		
Pays-Bas (par tête)	1 804,86 EUR	120,32 EUR
— Membres de la famille de travailleurs sans considération d'âge		
— Titulaires de pensions de moins de 65 ans		
— Membres de la famille de titulaires de pensions âgés de moins de 65 ans		
Autriche	1 807,91 EUR	120,53 EUR
Suède	15 353,20 SEK	1 023,55 SEK

II. Application de l'article 95 du règlement (CEE) n° 574/72

Les montants à rembourser concernant les prestations en nature servies en 2007 au titre des articles 28 et 28 bis du règlement (CEE) n° 1408/71 seront déterminés sur la base des coûts moyens suivants (**uniquement par tête** à compter de 2002):

	Coûts annuels	Montant mensuel net
Belgique	4 775,84 EUR	318,39 EUR
Allemagne	4 558,33 EUR	303,89 EUR
Estonie	12 710,56 EEK	847,37 EEK
— Membres de la famille de travailleurs âgés de 63 ans et plus		
— Titulaires de pensions âgés de 63 ans et plus		
— Membres de la famille de titulaires de pensions âgés de 63 ans et plus		
France	5 202,72 EUR	346,85 EUR
Luxembourg	8 432,37 EUR	562,16 EUR
Hongrie	236 088 HUF	15 739 HUF
— Membres de la famille de travailleurs âgés de 65 ans et plus		
— Titulaires de pensions âgés de 65 ans et plus		
— Membres de la famille de titulaires de pensions âgés de 65 ans et plus		
Pays-Bas	9 212,14 EUR	614,14 EUR
— Titulaires de pensions âgés de 65 ans et plus		
— Membres de la famille de titulaires de pensions âgés de 65 ans et plus		
Autriche	4 437,30 EUR	295,82 EUR
Suède	43 515,81 SEK	2 901,05 SEK